

AVIS AU PUBLIC

Concerne : Enquêtes de commodo et incommodo

Il est porté à la connaissance du public que

l'Administration communale de Mersch

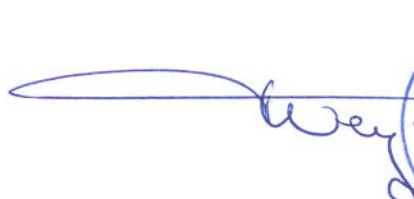
a présenté la demande suivante en vue

d'obtenir l'autorisation pour l'exploitation d'une salle polyvalente au sein du nouveau Centre d'Appui Logistique et Technique CALT 2.0 à Mersch.

La demande et les plans y relatifs sont déposés à l'Annexe du Château de Mersch (Service écologique) à Mersch pour y être consultés par tous les intéressés du 10 octobre 2025 au 24 octobre 2025 incl., et toute opposition écrite contre la dite modification doit être présentée au collège des bourgmestre et échevins pendant ce délai. Le mercredi, 22 octobre 2025 entre 17.00 et 18.00 heures, des opposants peuvent présenter des réclamations orales à un membre du collège des bourgmestre et échevins à l'Annexe du Château de Mersch (Service écologique) à Mersch.

Mersch, le 10 octobre 2025

pour le collège des Bourgmestre et Échevins,


le Secrétaire


le Bourgmestre

